

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de la Justice

---

**Arrêté du 24 juillet 2025 relatif à la composition du comité social d'administration de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Oise**

**NOR : JUSF2520717A**

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Oise,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment la section 1 du chapitre II ; du titre V du livre II ; de la partie réglementaire ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de dialogue social du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 pour la composition du comité social d'administration institué auprès de la directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Oise ;

Vu l'arrêté du 17 janvier 2023 relatif à la composition du comité social d'administration de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Oise ;

## **ARRETE :**

### **Article 1er**

Sont élues représentants du personnel au sein du comité social d'administration de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Oise les personnes suivantes :

*Pour l'Union nationale des syndicats autonomes – Syndicat de la protection judiciaire de la jeunesse (UNSA- SPJJ) :*

- Titulaires : Monsieur Tahar AIB  
Madame Gladys BELAIR

*Pour le Syndicat national des personnels de l'éducation et du social – Protection judiciaire de la jeunesse – Fédération syndicale unitaire (SNPES- PJJ/ FSU) :*

- Titulaires : Monsieur Rachid KIDOUCHE
- Suppléants : Madame Houdam FADEL JURASIK

*Pour Force Ouvrière Justice – Protection judiciaire de la jeunesse (FO Justice PJJ) :*

- Titulaires : Monsieur Jamal TANTAN  
Monsieur Mohamed YEBDRI  
Monsieur Omar YAQOOB
- Suppléants : Monsieur Houari ZIGHEM  
Monsieur Mohammed ALLOUL

### **Article 2**

L'arrêté du 17 janvier 2023 susvisé est abrogé.

### **Article 3**

Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

#### **Article 4**

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Oise est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 24 juillet 2025

**La directrice territoriale de la protection  
judiciaire de la jeunesse de l'Oise**

**Anne-Sophie TERNISIEN**

P/0

**Camille PHLYPO**  
Directrice territoriale adjointe  
Protection judiciaire de la jeunesse  
de l'Oise

